## Concession de service public pour la gestion des structures multi-accueils de la petite enfance Roosevelt et Junot à DIJON

## Commission de Délégation de Service Public Séance du 10 septembre 2021

## PROCES VERBAL D'ANALYSE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 septembre, à 10 h 00, la Commission de délégation de service public constituée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, s'est réunie dans les locaux de la Ville de DIJON, sous la présidence de Mme MARTIN en vue d'analyser les candidatures reçues pour la concession de service public portant sur la gestion des structures multi-accueils de la petite enfance Roosevelt et Junot à DIJON.

Date de convocation : 04/08/2021	Nombre de membres en exercice : 5 + la Présidente
Secrétaires de Séance : Corinne MICHOULIER	Nombre de membres présents ou représentés: 5+ la Présidente

QUALITE	PRESENTS
Membres avec voix délibérative	
Mme Christine MARTIN, Présidente de la Commission de délégation de service public	
M. Jean-Paul DURAND Membre titulaire	
Mme Dominique MARTIN-GENDRE Membre titulaire	LICO M
M. Benoît BORDAT Membre titulaire	
Mme Catherine DU TERTRE  Membre titulaire	augh
M. Stéphane CHEVALIER Membre titulaire	ĝ
M. Marien LOVICHI Membre suppléant	

M. Joël MEKHANTAR Membre suppléant	
Mme Nadjoua BELHADEF Membre suppléant	
M. Christophe BERTHIER Membre suppléant	Beilt
M. Laurent BOURGUIGNAT Membre suppléant	4/ (111111)
Membres avec voix	consultative
Représentant D.G.C.C.R.F	
Trésorerie municipale	

Le quorum est atteint : Zoui □ non La Commission peut valablement délibérer. La séance est ouverte.

Objet : Concession de service public pour la gestion des structures multi-accueils de la petite enfance Roosevelt et Junot à DIJON.

Passation: Articles L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives aux délégations de service public, et des articles R3126-1 2° b et suivants - Services sociaux ou autres services spécifiques du Code de la Commande Publique, et selon une procédure ouverte.

Avis envoyé à la publication les : 2 juillet 2021 aux BOAMP, JOUE, site Emploi-Santé

Date limite de réception des candidatures et des offres : 23 août 2021 à 12h00

A la date limite de remise des candidatures et des offres, six candidats se sont présentés. 6 sont arrivés dans les délais, 0 est arrivé après l'heure limite fixée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Ce sont les opérateurs économiques suivants :

N° d'ordre d'arrivée	Nom ou raison sociale du candidat
1	EURL LEA ET LEO SUD-EST
2	SAS PEOPLE AND BABY
3	SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
4	SASU LEO LAGRANGE AURA NORD
5	SAS LA MAISON BLEUE
6	SARL CRCHE ATTITUDE COTTE

La Commission procède à l'examen des candidatures et vérifie que les entreprises candidates répondent aux critères mentionnés à l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales :

- garanties professionnelles et financières,
- aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et la continuité du service public,
- respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L5212-1 et suivants du Code du travail.

Le rapport d'analyse des candidatures est annexé au présent procès-verbal.

## **DECISION DE LA COMMISSION**

Après examen des candidatures, la Commission décide :

- d'admettre les candidats suivants à présenter une offre soit ;
  - SAS LEA ET LEO SUD-EST
    SAS LES PETITS CHAPERONS ROUGES
    SASU LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
    SAS LA MAISON BLEUE
- de déclarer irrecevables les candidatures ne présentant par les garanties financières suffisantes, et d'éliminer les candidats suivants :

SAS PEOPLE & BABY
SAS CRECHE ATTITUDE COTTE.

Le 10 septembre 2021

QUALITE	SIGNATURE
Membres avec voix	délibérative
Mme Christine MARTIN, Présidente de la Commission de délégation de service public	
M. Jean-Paul DURAND Membre titulaire	

Mme Dominique MARTIN-GENDRE Membre titulaire	23-07
M. Benoît BORDAT Membre titulaire	
Mme Catherine DU TERTRE Membre titulaire	The S
M. Stéphane CHEVALIER Membre titulaire	
M. Marien LOVICHI Membre suppléant	
M. Joël MEKHANTAR Membre suppléant	
Mme Nadjoua BELHADEF Membre suppléant	
M. Christophe BERTHIER Membre suppléant	Bed
M. Laurent BOURGUIGNAT Membre suppléant	y cinn
Membres avec	voix consultative
Représentant D.G.C.C.R.F	
Trésorerie municipale	